

ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES PROPOSE DEUX SERVICES GRATUITS



L'association **Ensemble Paris Emploi Compétences** est un acteur des politiques de l'emploi et de l'insertion au service du développement du territoire parisien.

<https://www.epec.paris/>



Un service d'appui RH aux TPE / PME parisiennes

Financé et labellisé par l'Etat
Gratuit pour les entreprises

Vous avez besoin d'un premier conseil pour gérer les conséquences de l'évolution de votre activité ou accéder aux aides économiques et RH mises en place dans le contexte de la crise sanitaire, pour recruter, former, gérer vos salariés au quotidien, mieux connaître vos obligations légales en matière de droit du travail...

Le service d'appui RH vous propose :

- Un **conseil personnalisé** par téléphone, en rendez-vous individuel sur notre site ou dans votre entreprise
- Une **mise en relation avec des professionnels du territoire parisien** pour répondre à vos questions spécifiques
- Des **ateliers pratiques** en petit groupe pour travailler une thématique particulière avec un expert, des **sessions d'information** en visioconférence pour partager vos interrogations et vous professionnaliser
- Des **ressources** en ligne : [SARH - sessions d'information](#) et une Lettre d'information mensuelle

Votre contact EPEC

Nathalie Roux
nathalie.roux@epec.paris
07 56 00 94 37

Un Service d'appui à la reconversion professionnelle et une solution, Transitions Collectives

Certains de vos **emplois** sont **fragilisés** par la crise sanitaire ou vous anticipez des **évolutions de vos métiers** en lien avec la transition numérique ou écologique

Nous vous proposons :

- Un **rendez-vous** pour faire le point sur la situation de votre entreprise et de vos emplois
- Un **appui personnalisé** pour identifier les emplois fragilisés et / ou les métiers en évolution et vos perspectives à cet égard
- Une **solution : Transitions collectives** qui **offre la possibilité aux salariés** dont les postes sont fragilisés **de se reconvertir de façon sécurisée**, vers un métier porteur sur le bassin d'emploi (suspension du contrat de travail, prise en charge à 100 % du coût de la formation et du salaire par l'Etat) et **sans reste à charge pour les entreprises de moins de 300 salariés.**

Votre contact EPEC

Isabelle Rabret
isabelle.rabret@epec.paris

